

**Tableau 1: Priorités liées à vos difficultés de logement actuelles**

<u>nbre de point</u>	<u>vo</u> tre ménage...	<u>Quels documents fournir</u>	<u>Qui délivre le(s) document(s)?</u>
5	Occupe un logement de transit ou d'insertion (et se trouve dans les six derniers mois de la location ou de la période d'occupation).	Copie du contrat de bail attestation	L'organisme gestionnaire du logement (ex: Le Cap Cinacien, CPAS..)
	Occupe une caravane, un chalet ou un abri précaire à titre de résidence principale dans une zone définie par le planHabitat permanent, phase 1	Attestation	Administration communale
	- victime d'un événement calamiteux (ex : inondation, incendie, éboulement...) <b>Reconnu sans abris</b>	attestation	• Le fond des calamités ou CPAS
4	Doit quitter un logement reconnu inhabitable ou surpeuplé, ou ayant fait l'objet d'un arrêté d'inhabitabilité, de surpeuplement ou d'expropriation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Arrêté d'inhabitabilité</li> <li>• Attestation d'inhabitabilité</li> <li>ou de surpeuplement</li> <li>• Arrêté d'expropriation</li> </ul>	Uniquement le bourgmestre habilité <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bourgmestres compétents ou DGO4</li> <li>• Autorité qui demande l'expropriation (commune, Région)</li> </ul>
	Est locataire et votre bail est résilié pour occupation personnelle par le propriétaire ou pour travaux importants	Contrat de bail Lettre de renon pour occupation personnelle ou pour travaux	Bailleur
	Doit quitter un logement situé dans un périmètre de rénovation urbaine (déterminé réglementairement, et pour lequel un compromis de vente a été signé au profit d'une personne morale de droit public)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compromis de vente</li> <li>• Attestation communale</li> </ul>	Administration communale
3	Occupe une caravane, un chalet ou un abri précaire, qu'il occupe à titre de résidence principale dans une zone non définie par le plan « Habitat permanent » ou dans une zone définie par le plan « Habitat permanent » s'il est visé par la phase 2 de ce plan	Attestation	Administration communale

**Tableau 2: Priorités liées aux difficultés personnelles des membres de votre ménage.**

<b>nombre de point</b>	<b>Priorités...</b>	<b>Quels documents fournir</b>	<b>Qui délivre le(s) document(s)?</b>
5	Vous êtes victime de violences au sein de votre famille et vous avez quitté votre logement dans les 3 mois qui précèdent l'introduction de votre candidature.	Attestation	Centre d'hébergement reconnu • CPAS
4	Les revenus imposables globalement de votre ménage sont <b><u>issus au moins en partie d'un travail</u></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• salariés : copie contrat de travail</li> <li>• indépendants : paiement des cotisations sociales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Employeur</li> <li>• Caisse de cotisations sociales</li> </ul>
3	Vous êtes enfant mineur mis en autonomie et encadré par un service d'aide à la jeunesse	Attestation de mise en autonomie	Le directeur de l'aide à la jeunesse.
	Un des membres de votre ménage est handicapé	Attestation	SPF Sécurité sociale
	Un des membres de votre ménage ne peut plus travailler en raison d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle	Attestation	Fonds des maladies professionnelles Fonds des accidents du travail
	Le seul membre de votre ménage qui travaillait a perdu son emploi dans les 12 derniers mois	preuve d'un travail dans les 12 derniers mois : <ul style="list-style-type: none"> <li>• salariés : fiches de salaires,,,</li> <li>• indépendants : AER, cotisations sociales</li> </ul> Preuve de la perte d'emploi: c4; cessation d'activité	Employeur <ul style="list-style-type: none"> <li>• Guichet d'entreprise</li> </ul>
	Votre ménage bénéficie exclusivement d'une pension légale n'excedant pas les revenus précaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• AER</li> <li>• Fiche de pension</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Administration fiscale</li> <li>• Office national des Pensions (ONP) ou SCDF-Pensions</li> </ul>
2	Vous bénéficiez d'une pension de prisonnier de guerre ou vous êtes invalide de guerre	Copie d'un brevet de pension	Bénéficiaire d'une pension civile : SPF Sécurité sociale Direction générale des Victimes de la Guerre <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bénéficiaire d'une pension militaire : (SdPSP) Service des Pensions du Secteur Public</li> </ul>
	Vous êtes un ancien prisonnier politique ou un de ses ayants droit	Attestation	Service Public Fédéral (SPF) Sécurité sociale Direction générale Victimes de la Guerre
	Vous êtes un ancien ouvrier mineur	Attestation	Le Service des indemnités de l'INAMI